

L'ETAT EN AFRIQUE : COMPRENDRE LES REVENDEICATIONS POPULAIRES AFRICAINES A L'ERE DE LA DEMOCRATIE MODERNE

Franck G. TORO SEME

*Laboratoire d'Etudes et de Recherches en Sociologie et Anthropologie
du Développement (LERSAD)*

torosemfranck@gmail.com

Sébastien BAYNDAYA NAZILAO

*Laboratoire Camerounais d'Etudes et de Recherches sur les Sociétés
Contemporaines (CERESC)*

nazilaosong@gmail.com

Résumé

Cet article interroge le rapport entre la crise institutionnelle et les frustrations collectives. L'hypothèse est que, les manifestations publiques qui ont cours depuis quelques décennies en Afrique Centrale, sont le résultat de la faillite des élites politiques face la demande sociale. Il faut alors historiciser le phénomène de soulèvements populaires à partir d'une méthode historico- critique qui s'inscrit dans le double cadre théorique du néo-institutionnalisme et la sociologie de la frustration collective. Cet exercice permet d'identifier les éléments de structuration d'une conscience collective populaire, et interroge la pertinence de la rue en tant que nouvel espace de décision démocratique.

Mots clés : *Démocratie- Elite- Soulèvement- Rue*

Summary :

This article questions the relationship between the institutional crisis and collective frustrations. The hypothesis is that, the public manifestations that have been going on for several decades in Central Africa, are the result of the failure of political elites in the face of social demand. It is then, necessary to historicize this phenomenon of popular uprisings using an historic and critical methods which inscribes the said phenomenon in the double theoretical framework of neo-institutionalism and the sociology of collective frustration. This exercise makes it possible to identify the elements of the

structuring of a popular collective consciousness and to question the legitimate relevance of the street as a new space for democratic decision.

Key words : *Democracy-Elite-Uprising - Street*

Introduction

La banalité que revêt la rue dans l’imaginaire populaire peut paraître anodine dans la compréhension des rapports de force politique à l’ère des revendications populaires liées à l’amélioration de la gouvernance publique. Pourtant, cet espace que la politique politicienne a réduit à un simple laboratoire de conception de la contestation, nourrit une imagination scientifique au regard de la généralisation des « insoumissions » républicaines ou non, mais qui inquiètent les régimes politiques en place.

En raison des limites de l’Etat westphalien et de la crise des institutions devenues inaptées aux nouveaux enjeux de la gouvernance publique, la fin du monologue étatique semble se substituer par un dialogue issu des espaces *méta-démocratiques* longtemps méprisés par les autorités publiques établies. Entités partisans des régimes gouvernants ou pas, corporations de déstabilisation de l’ordre public ou non, quel que soit le registre dans lequel elles se situent, les corporations populaires prennent aujourd’hui des caractéristiques trans-tribales qui devraient attirer l’attention d’une étude phénoménologique des motivations populaires des acteurs, l’espace choisi pour faire entendre leur voix, les circonstances socioéconomiques de leur déploiement, et la capacité d’une « démocratie de la rue » à induire des réformes institutionnelles importantes.

Si la tradition démocratique de l’Etat moderne veut que le parlement soit le lieu par excellence d’expression de la volonté populaire et de délibérations des décisions qui garantissent l’esprit général d’une nation, il convient de

constater que la vie politique de la plupart des Etats africains est désormais marquée par des revendications populaires qui s'expriment dans les rues à travers des marches pacifiques, durant lesquelles, des slogans et expressions phatiques foisonnent dans l'objectif d'attirer l'attention des autorités publiques sur un malaise social qui déborde parfois l'environnement immédiat des frondeurs.

L'on est alors à se demander si le lieu conventionnel du jeu politique entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif est méconnu du « monde d'en-bas », ou alors c'est un choix délibéré d'occuper les voies publiques pour exprimer un ras le bol lié à la faillite du développement dont la responsabilité est généralement attribuée à l'Etat. Face à la montée en puissance des nouveaux agents de socialisation politiques que sont les réseaux sociaux, l'ordre gouvernant est souvent confus lorsqu'il faut réagir aux grognes de la rue : entre garantir les libertés collectives et préserver l'ordre public, le choix n'est pas toujours évident.

Cet article pose l'hypothèse que, les soulèvements populaires de la rue, résultent d'une crise institutionnelle qui réduit les populations aux clients politiques face à une élite politique indifférente aux demandes du peuple. Pour le comprendre, il faut nécessairement analyser le contenu des slogans que les manifestants scandent lors de leurs marches. Face aux manifestations populaires qui expriment la puissance « d'un monde qui dort », le pouvoir va d'abord l'étiqueter en corporation tribale et ethno-fasciste, voire, proche des opposants politiques anti- républicains, pour ensuite le mâter par la force brutale.

Notre démonstration se fonde sur le raisonnement théorique du néo- institutionnalisme et la frustration collective qui organisent notre conjecture autour de trois idées majeures :

la caractérisation des acteurs et les motivations des revendications populaires trans- communautaires, la faillite de l'Etat dans les secteurs clés du développement, le questionnement de la pertinence d'une « démocratie de la rue » dans un Etat de droit. Notre objectif est de comprendre les rationalités actancielles qui s'agrègent autour de la rue, en raison de la représentation qu'elle acquiert dans les rapports de forces démocratiques. Nous avons terminé notre analyse par une prospective qui questionne le fondement juridique de la rue en tant qu'espace du jeu démocratique en scrutant sa capacité à s'ériger en un espace formel de consensus politique entre le « monde d'en- haut » et « le monde d'en- bas. »

1 Hypothèse et méthode d'analyse des soulèvements populaires en contexte de démocratie

Notre analyse prend en compte la pertinence des travaux de Jean- François Bayart et Jean- François Médard à la fois sur l'Etat tribal et l'Etat patrimonial en Afrique. Mais, elle s'attarde davantage sur les frustrations collectives des tribalités qui ont des capacités à fusionner et à faire bloc dans leurs revendications face à un Etat jugé défaillant.

Dans le cas d'espèce, les memoranda régionaux ne peuvent pas se saisir sous le prisme d'un tribalisme béant qui freine la réalité de l'Etat unitaire, mais plutôt comme la forme imagée d'un malaise généralisé qui se métamorphose en une préoccupation nationale. Il s'agit donc de mettre en surface, la trilogie mal être social des populations- faillite de l'Etat dans les projets de développement- massification des revendications populaires. Ce postulat nous rapproche des théories du néo-institutionnalisme et de la frustration collective.

Le premier raisonnement théorique soutient que les institutions politiques contribuent largement à la détermination

de l'action politique, et par là même à la stabilité du système politique (G. March et P. Olsen, 1984). La question est dès lors de savoir de quelle manière les institutions influencent les actions individuelles et collectives. Cet article en apporte un élément de réponse par la démonstration suivante : l'effervescence qui s'observe de plus en plus dans les rues à travers les revendications populaires, est la conséquence directe des disfonctionnements qui caractérisent les institutions étatiques.

Le second encrage théorique de notre réflexion s'est bâti autour de la sociologie de la frustration relative. Cette approche vise à comprendre l'état des tensions propres à une situation attendue mais refusée. La frustration engage donc un malaise chez l'individu parce que les attentes sociales ne sont pas constituées. Dans cet ordre d'idées, (W.G. Runciman, 1966) pense que la frustration survient chez un individu suite aux conditions suivantes : il n'a pas le bien ; il voit que d'autres le possèdent ; il désire le bien ; il perçoit comme plausible l'éventualité d'en disposer. La pertinence de cette seconde théorie réside dans sa capacité à illustrer que, la privation des citoyens des ressources aboutit nécessairement à une accumulation des frustrations collectives qui s'expriment par des mouvements sociaux.

Les présuppositions théoriques ci-dessus ont opté pour la méthode qualitative- inductive. Le matériel d'analyse du contenu de vérification est essentiellement verbatim. Il décrypte les messages lisibles sur les affiches et les banderoles des frondeurs. Nous ambitionnons d'étudier les revendications populaires comme la conséquence des frustrations collectives déconnectées des logiques communautaristes. Par contre, leur tribalisation par l'ordre politique dominant renforce le fossé entre la pensée du palais et la pensée du peuple. En pareille circonstance, naît soudainement une conscience de classe en soi, fondée sur un manifeste qui appelle à l'union d'une *lutte pour la reconnaissance sociale* (A. Honneth, 2013).

La rue surgit alors comme un siège de manifestations populaires comparable à un champ politique qui met en scène les gouvernants et *les oubliés de la démocratie*. Lorsque nous parlons de « la démocratie de la rue », c'est en rapport avec les évènements historiques qui ont concouru à des réformes institutionnelles profondes et à la chute de certains dirigeants politiques à partir des mouvements sociaux. Ce concept est aujourd'hui justifié par la crise de la démocratie et la faillite des élites politiques qui ne sont plus en phase avec une époque aux réalités sociales de plus en plus complexes (M. Mafessoli & Strohl, 2019).

Nous posons donc l'hypothèse que, les revendications populaires en cours en Afrique Centrale, ne sont pas forcément les ex- croissances des partis politiques d'opposition. Elles seraient au contraire l'appel des frustrés de la gouvernance publique à un développement inclusif qui construit une société juste, équitable et démocratique. Pour le soutenir, nous avons parcouru le contenu de quelques memoranda. A cela, s'est associée l'analyse sémiotique des mots d'ordre des manifestations publiques de quelques forces sociales sous-régionales. L'on peut alors remarquer que les requêtes les plus récurrentes sont liées à l'insuffisance des services sociaux de base, la faible représentativité de certaines communautés dans les fonctions de pouvoir, le taux élevé du chômage, mais davantage les dysfonctionnements des institutions républicaines.

Nous avons analysé le contenu des propos des marches pacifiques et des grèves, ce qui a conduit à la conclusion selon laquelle, ils expriment les frustrations collectives vis- à- vis d'un pouvoir politique incapable de répondre aux besoins de la population. La méthode du raisonnement s'est construite sur l'approche comparative entre les révolutions politiques et les soulèvements populaires. La conclusion est que, si le premier

concept repose sur un projet individuel, le second quant à lui implique un mouvement social collectif qui justifie l'hypothèse sur laquelle se fonde notre démonstration.

2 Etat moderne, époque moderne

A l'origine, l'Etat moderne s'est développé en Occident, et fait référence à l'affirmation d'une autorité centralisée et à un ordre juridique établi. L'Etat moderne ambitionne d'imposer la même législation à toutes les populations installées sur son territoire, et s'assure le service minimum des fonctions régaliennes. Cette vision suppose que le processus de modernisation des sociétés humaines qu'on peut traduire dans un langage savant par le désenchantement du monde, s'achève avec la naissance de l'Etat. Deuxièmement, la notion d'Etat nous rapproche vraisemblablement de la théorie des monopoles développée par Norbert Elias et universellement enseignée dans les académies de science politique.

Seulement, cet Etat moderne à qui les penseurs ont attribué le pouvoir d'omniprésence dans la société et le monopole dans les domaines clés de la vie sociale, semble perdre sa puissance dans une époque où les enjeux de la modernité sont en scission avec les paradigmes classiques de la gouvernance publique. Revenant aux cas précis des Etats africains, il convient de faire remarquer que les préoccupations politico- économiques de la décolonisation ne sont pas les mêmes que ceux d'une époque post- coloniale qui a désormais des enjeux déphasés de celle que la jeune génération taxe d'époque traditionnelle.

On peut voir par là une querelle entre deux types d'Etats en Afrique Centrale, suivant bien entendu, la différenciation intéressante faite par Michel Crozier. Le premier, qui est moderne, relève du processus de décolonisation qui l'a engendré. Le second, quant à lui est modeste, il est considéré

comme l'idéal démocratique sensé produire le consensus entre les citoyens et l'ordre dominant en raison de sa capacité à implémenter la justice sociale, la démocratie participative, la gouvernance transparente et la décentralisation. C'est donc un Etat adapté à une époque moderne où le peuple n'est plus spectateur de la vie politique, mais acteur majeur des préoccupations républicaines, y compris à travers les mobilisations collectives trans-partisanes.

L'idée de fond de ce qui précède est que, la modernité a structuré un nouvel imaginaire politique chez les individus qui n'accordent plus du crédit aux institutions de l'Etat pour des raisons liées à la montée du populisme, la multiplication des défis du développement, l'échec de la gouvernance gérontocratique, la non application des réformes institutionnelles etc. Ces insuffisances ont accouché d'un nouvel acteur politique qui a transformé la rue en un espace privilégié de communication où agissent des indignés assoiffés d'une nouvelle offre politique qui s'adapte à un environnement social de plus en plus dicté par les besoins multiformes de la modernité.

Cette modernité est celle qui a universalisé les modèles politiques et les mobilisations collectives. Ne pas ressembler à tel Etat démocratique, c'est demeurer dans la dictature ; ne pas descendre dans la rue, c'est être lâche ; ne pas écrire les memoranda c'est être mou. Bref, l'époque moderne est celle qui a légitimé la « désobéissance civile » au point de lui construire son nouveau parlement : la rue. Ce nouveau lieu d'expression des mécontentements populaires est davantage fertilisé par un nouveau régime politique international qui protège les libertés publiques et dénonce les abus d'autorité parfois exercés sur les contestataires. C'est ce qui amène à parler d'une harmonisation de la gouvernance nationale à la conjoncture politique internationale désormais incontournable si l'esprit général de la nation veut devenir une réalité objectivement vérifiable à travers

un autre changement initié par l'Etat modeste (M. Crozier, 1991).

3 Un Etat malade de lui- même

L'exercice qui consiste à rassembler les éléments justificatifs de la crise de l'Etat n'est pas toujours aisé ; simplement parce qu'il relève parfois de l'expression du sentiment de malaise qu'éprouve le chercheur suite à un acte manqué de l'Etat vis- à- vis de lui. La difficulté peut souvent relever de la complexité du contenu des rapports des Organisations Non Gouvernementales qui, du point de vue structuro- constructiviste, peuvent parfois biaiser la vérité des faits. C'est pourquoi, nous posons juste des conjectures adossées à la théorie de l'Etat sous- développé chère à Jean- François Médard.

Le thermomètre scientifique à partir duquel la météo des rapports monde d'en- haut/ monde d'en- bas peut être prise, reste et demeure notre fil d'Ariane. Il s'agit de comprendre les formes de sociabilités ambiantes à partir de l'observation du fonctionnement quotidien de l'Etat. C'est pourquoi, nous proposons de convoquer cinq éléments sur lesquels nous pouvons questionner l'Etat en Afrique Centrale :

- L'exclusion sociale ou ce qui pourrait se nommer le néo- prolétariat ;
- Le pouvoir d'achat et le niveau du revenu moyen des citoyens ;
- Le seuil de démocratie et des libertés publiques ;
- L'état d'application des lois et des réformes institutionnelles collectivement admises ;
- L'existence des infrastructures socioéconomiques et leur capacité à assurer la sécurité sociale des citoyens.

Si nous analysons froidement les éléments ci-dessus et que nous les mettons en rapport avec l'analyse du contenu des slogans des délaissés de la gouvernance publique, nous sommes en droit d'introduire une *crisologie* de l'Etat qui rend compte de sa rupture d'harmonie avec le peuple. Les contradictions internes à l'Etat et son incapacité à répondre efficacement aux besoins du peuple, aboutit à une *société bloquée* (M. Crozier, 1991) dans laquelle la production sociale s'opère exclusivement sous l'angle du conflit et des contestations populaires. Ainsi, le divorce entre l'élite gouvernante et les citoyens, tient surtout à l'échec des politiques publiques qui n'ont pas créé une société du trinôme justice- égalité- développement.

In fine, l'Etat aurait accouché d'un monstre qu'il ne parvient plus à maîtriser : la grogne sociale. Elle est alimentée par le non-respect des principes basiques de la démocratie, l'application des lois à géométrie variable, la répression brutale des manifestations publiques, le chômage, la cherté de la vie, la mauvaise gouvernance ; cette conglobation des insuffisances de l'Etat amène à formuler l'hypothèse de sa responsabilité dans l'accélération de la bâtisse d'une agora démocratique qui se joue dans un espace informel jonché d'une idéologie illusoire de révolution politique, décrétant ainsi la fin de l'Etat.

Les magouilles policières, les expropriations terriennes par la violence parfois inhumaine de l'Etat, la gérontocratie persistante, la *clanisation* de la république, la corruption instituée, la mort prématurée des individus en raison d'absence suffisante des infrastructures sanitaires et routières ; voici autant de clichés attribués à un Etat exhorté à s'approprier des outils conventionnels de la bonne gouvernance, gage de construction de la cité idéale platonicienne. La mystification du pouvoir politique semble verrouiller les impossibilités des jeunes générations à présider aux destinées d'une République contrainte à un nouvel esprit démocratique désormais conquis

dans la rue. Les tares de dysfonctionnements de l'Etat instituent donc des sociétés nouvelles incontrôlables par les lois démocratiques conventionnelles, mais inspirées par un nouvel esprit démocratique qui puise dans la *victoire des vaincus* (J. Ziegler, 1998) de la mal- gouvernance nationalisée.

4 Des révolutions politiques aux soulèvements populaires

L'ère des soulèvements populaires a été précédée par l'ère des révolutions politiques, qui a dans une moindre mesure structurée la pensée collective de la contestation. La particularité de la première ère est qu'elle reposait pour la majeure partie sur une idéologie nommément connue. L'autre caractéristique est qu'elle avait des leaders individuels qui étaient souvent en avant plan des luttes de libération d'un peuple opprimé par une dictature, un mode de production et un colon. Ainsi, dès les années 1950, se sont succédées les idéologies néo- marxistes du panafricanisme menées par des leaders charismatiques comme Nkwame Nkrumah à travers le consciencisme, les luttes anti indépendantistes menées par Ruben Um Nyobe, Ngarta Tombalbaye, pour ne citer que ceux-là. On peut également convoquer la lutte contre la dictature de la race blanche à travers la contre- apartheid menée par Nelson Mandela, la lutte contre le franc CFA portée par Tchundjang Pouemi etc.

Ces leaders qui incarnaient l'idée de la révolution, ont fédéré les masses populaires autour de leur personnalité ; celles-ci devenant automatiquement les adjuvants d'un combat mené contre une force d'occupation sociale taxée d'impérialiste. La particularité de ce combat est que, l'adversaire est externe aux sociétés africaines qui ne cessaient d'accuser l'Occident de cause du malheur de l'Afrique. Dès lors, les revendications collectives tournaient autour de deux thèmes principaux : l'esclavage et la colonisation.

Ces deux champs de lutte anti- coloniale ont vu la mobilisation intellectuelle des personnalités ci- dessus, dans l'objectif de reformer une société ruinée par les conséquences de la prédation humaine, économique et culturelle. On peut donc conclure que, la lutte anti- esclavagiste et anti- coloniale constitue le point repère du vaste mouvement des soulèvements populaires qui se sont accélérés au lendemain de la décolonisation et de la libéralisation du champ politique dans la plupart des pays d'Afrique Centrale dès les années 1990.

Les échecs de la décolonisation, de la démocratisation et de la gouvernance ont favorisé les soulèvements populaires désormais menés par une masse hétérogène et non contrôlable par un leader intellectuel ou politique comme ce fut le cas lors des révolutions politiques. La particularité réside au niveau de la capacité à fédérer les énergies trans- tribales ; étant donné que la frustration collective est causée par un adversaire différent de l'ère des révolutions : l'Etat post- colonial. Sa techno- structure bureaucratique omni- présente aurait induit une gouvernance exclusive qui soude la conscience collective face à un système qui doit absolument s'ébranler, à défaut de se substituer par un nouvel ordre social. Les soulèvements populaires rentrent aujourd'hui dans ce que Touraine a si bien nommé *la fin des sociétés* (A. Touraine, 2013) en raison d'une crise politico- économique généralisée qui introduit une sociologie du retour de l'acteur sur la nouvelle arène politique dans laquelle la circulation des élites est une exigence à cause de leur faillite.

L'ère des soulèvements collectifs siffle donc la fin de ce que Platon a savamment appelé la « théâtrocratie », expression désignant la gouvernance par gesticulation à travers des mots qui renforcent les maux. Elle est forcément la conséquence de la technocratie politiste qui croit tout maîtriser alors que les élites qui la constituent sont en déphasage avec les nouvelles exigences populaires (M. Maffesoli, 2021). La faillite des élites

contemporaines a fabriqué une nouvelle intelligentsia politico-intellectuelle qui a l'art de mentir au peuple désormais devenu acteur de premier plan dans des revendications légitimes qui esquivent même les institutions républicaines taxées d'être au service d'un minuscule monde des privilégiés de la gestion de la fortune publique. On peut de ce qui précède formuler l'hypothèse de la « fin de la politique » à cause d'un nouveau monde ancien qui nous ramène à la période de la Rome antique où le peuple ne se reconnaissant plus dans le Sénat se retira sur l'Aventin et fit sécession.

Le mensonge en parole et la trahison factuelle qui caractérisent la bureaucratie céleste déconnectée des besoins du peuple, deviennent les arguments des « oubliés de la gouvernance » qui « fuguent » dans la rue, métaphore d'un enfant qui opère le même exercice en cas de privation flagrante de ses droits par ses parents. Le lyrisme popularisé de ces indignés s'exprime alors par les manifestations publiques, les grèves syndicales, les memoranda, l'abstention électorale, bref un ensemble de comportements massifiés autour d'une frustration collective observable dans le rue en tant que nouvel espace de rapports de forces politiques où naîtrait le nouveau monde de la justice réelle.

5 Les masses populaires, une corporation hétérogène

Définir ou faire la cartographie des masses populaires en Afrique centrale reste une entreprise difficile pour quiconque s'aventurerait. De nombreux intellectuels s'y sont essayés et pourtant, aucun n'a réussi à faire l'unanimité. Nous tenterons également l'entreprise non pas pour essayer à notre niveau d'arriver à une approche conceptuelle qui ferait consensus. Mais par soucis méthodologique et pour lever tout quiproquo quant à l'usage de ce concept dont les contours semblent flous, il sera question de faire une lecture catégorielle des acteurs qui font

partir des masses populaires. Pour reprendre (Durkheim 1987, p.34), la première démarche d'un chercheur doit consister à définir les choses dont il traite afin que l'on sache et qu'il sache bien de quoi il est question ». Vous l'aurez compris, l'objectif de cette démarche étant davantage méthodologique que normative.

Les masses populaires doivent s'entendre en termes de « minorités décrétées ». Évidemment la question des minorités n'est pas seulement l'apanage des pays africains. La tâche est ardue de dire à quoi renvoient dans la réalité les minorités ou, disons mieux, les masses populaires puisqu'il est très souvent très difficile de savoir sur la base de quels critères fonder ses choix heuristiques.

Dans le cadre de ce travail, les masses populaires ont une connotation éminemment politique et il sera question de parler des couches considérées comme marginalisées du fait de leur manque de reconnaissance sociale dans la gestion de la cité. Les masses populaires ont en commun la conscience de classe en soi telle que conceptualisée par le marxisme classique. On peut donc les représenter comme les éjectés de la gouvernance publique qui ont agrégé leurs individualités autour de l'objectif de lutte pour leur amélioration des conditions de vie. Les masses populaires dans le cadre de notre réflexion sont donc trans-tribales, trans-religieuses et méta-régionalistes en raison de leur condition d'existence surdéterminée par la pauvreté causée de main d'homme par la gouvernance patrimoniale.

Les masses populaires sont en effet un tout holistique qui renferme à la fois, les paysans, les femmes, les jeunes enfants, les fonctionnaires de toutes catégories, les personnes âgées qui, dans la gestion quotidienne de l'État, se sentent en minorité, écartés de la rente de l'État. Ce sont des individus qui estiment

qu'ils ne sont pas pris en compte comme il se doit par l'appareil gouvernant.

Les masses populaires diffèrent de la catégorie de « en bas en bas » tel qu'élaboré par Jean François Bayart, dans la mesure où celui-ci fait une fixation sur ceux qui ne font pas partie de l'appareil gouvernant ; ceux qui ne sont pas comptés comme agents publics de l'État. Par contre, notre démonstration consiste à conjecturer l'idée selon laquelle les masses populaires constituent une corporation hétérogène qui intègre les chômeurs, les agents de l'État victimes des injustices administratives et l'immense population spoliée que l'État patrimonial manipule lors des échéances électorales et à qui on vend l'illusion du développement. Cette sociologie catégorielle d'acteurs enfermés dans le concept de masses populaires échappe à toute forme de circonscription. Elle se fonde davantage sur le néo-institutionnalisme afin de démontrer l'irruption d'un nouvel acteur dans l'arène politique en raison des dysfonctionnements des institutions républicaines qui ont engendré les frustrés d'une *politique du ventre* (J.F. Bayart, 1989) qui rend impossible le contrat social.

6 Le numérique : un espace public de contrôle de l'action gouvernementale et le porte-étendard des voix des sans voix

Les médias sociaux, ou, disons mieux, les réseaux sociaux occupent, depuis les deux dernières décennies, une place de choix en Afrique. Le numérique fait désormais partie du quotidien de l'ensemble des pays du monde avec relativement peu d'ancrage dans les pays du Sud. Ce qui ne signifie pas pour autant qu'il n'a aucun effet sur le cours de vie de ses habitants. Une nouvelle ère s'ouvre désormais. Tout ou presque tout, porte les stigmates du « numérique ». De l'économie en passant par l'administration ; aux questions de santé, de gouvernance, de

l'identification, etc., la « *e-gouvernance* » s'impose désormais dans les pratiques de la gestion de l'État.

Les réseaux sociaux en Afrique sont devenus le lieu de « règlement de compte » pour des sympathisants politiques. Des échanges allant de la courtoisie à des échanges véhéments sont enregistrés sur les réseaux sociaux tels que facebook, tweeter, watsapp etc.. Dans des pays où l'engagement politique traditionnel a été inefficace ou très souvent dangereux, une contestation mobilisant les réseaux sociaux a été d'un grand apport, contraignant souvent les autorités politiques à sortir de leurs zones de confort et à répondre devant les populations des actes du gouvernement. Du coup, on se retrouve dans la politique par le « haut » pour emprunter le concept à (Bayart, 1992). C'est désormais le politique par le bas qui est observé non dans le sens des modes populaires d'action politique, mais dans l'acte concret de demande sans fard.

De ce qui précède, les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication participent de la reconfiguration des rapports qui structurent les relations entre les gouvernements et les citoyens. Ils remettent en question l'idée que les informations et les débats publics soient contrôlés par la puissance tutélaire, par la puissance institutionnelle de l'État. Pour sa capacité à échapper aux mailles du filet de l'organe étatique, les réseaux sociaux deviennent une plate-forme qui sert de vitrine à quiconque voudrait exprimer son sentiment par rapport aux déroulements des faits dans et en dehors de son pays.

Il convient en outre de faire remarquer qu'avant l'ère du « numérique », journalistes, réalisateurs et activistes étaient déjà enclins à utiliser les médias pour produire des témoignages sur des scènes de violences et d'oppressions. Encore une fois, l'information, les contestations sont du ressort des spécialistes. L'une des reconfigurations orchestrées par les réseaux sociaux

réside dans le fait que les questions sociales et politiques sur la gouvernance d'un pays ne relèvent plus forcément des lettrés ou des hommes politiques qui font le constat à partir des éléments rationnels à leur disposition (Aboubakar et Fewou, 2016).

L'analyse des situations politiques se fait également par ceux qui n'ont aucune qualification académique avérée. Le temps où les diplômes conféraient une légitimité et donc une exclusivité de la prise de parole pour ce qui est de la politique d'un pays est en passe de caducité. Il n'y a plus de *magister dixit*. Tout le monde peut être contredit, quel qu'il soit. Les diplômes, les spécialisations n'augurent plus de crédibilité. L'œil suspect plane sur tout le monde. L'inféodation du système universitaire par le régime en place ne permet plus ou ne garantit plus l'enrôlement des peuples.

Les masses populaires n'hésitent pas à faire usage de ces réseaux pour inciter au changement de la vie sociétale soit en mettant à rude épreuve les actions de la gouvernance qu'elles jugent néfastes à la bonne marche de leurs pays, de leurs régions ou de leur localité, soit en proposant des solutions qu'elles estiment adéquates pour leur bonheur. À travers les groupes de discussion, les masses populaires expriment librement (très souvent parce que les réseaux sociaux permettent de s'exprimer sous une fausse identité) et propulsent de ce fait, des prises de décisions par les autorités compétentes. Elles utilisent ces réseaux sociaux comme canal par lequel elles exercent une force de pression sur les *gouvernants*. L'élite politique (maire, député, sénateur, etc.) voie institutionnelle par laquelle les doléances sont portées au niveau de l'État ont perdu de leur légitimité auprès de ceux qu'ils sont censés représenter. Ainsi, plutôt qu'une approche descendante ou hiérarchique pour définir les règles de l'expression, ces plateformes numériques participent et accélèrent l'émergence d'une approche ascendante ou en réseau.

Cependant, l'euphorie de la reconfiguration de la praxis politique à l'ère « des réseaux sociaux » qui impose non plus une politique par le haut, mais une prise en compte également de la politique par le bas ne doit pas faire perdre de vue l'ambivalence sous-jacente à l'utilisation de ce canal communicationnel. L'heure n'est ni à l'emphase ni à la récrimination des revendications politiques via le canal « numérique ». Nous posons l'hypothèse que les réseaux sociaux ont participé et participent de la reconfiguration de la pratique politique en Afrique. Les réseaux sociaux deviennent, au regard de ce qui précède, des canaux indispensables de la *praxis politique* dans le monde. Ce n'est pas tant l'outil de communication qui doit être remis en question, c'est surtout l'usage que les uns et les autres en font qui peut soit, dévoyer les réseaux sociaux ou faire en sorte qu'ils deviennent un outil indispensable à la démocrature des sociétés africaines. Ceci dans la mesure où elle permet de prendre le pool, elle permet à chaque citoyen, en dépit de ses qualifications et de ses diplômes, de participer à la marche de la société.

7 La rue : espoir démocratique ou officine du chaos politique ?

Doit-on légitimer la rue comme espace du jeu démocratique au mépris des institutions et au motif de leur déphasage avec les enjeux actuels de la gouvernance ? Considérant le principe rousseauiste du contrat social qui a précédé la formation des États modernes ; considérant la loi comme l'instrument fondamental d'organisation de la vie sociale ; considérant les principes juridiques et les institutions qui encadrent le jeu démocratique ; vu la configuration des acteurs sociopolitiques du jeu électoral en Afrique Centrale ; vu l'indice d'éducation des populations, doit-on bricoler la rue en une proto-institution au sein de laquelle s'exprimeraient les

suffrages électoraux ? Au tel cas l'anarchie deviendrait la règle du jeu dans la République.

Les questionnements ci-dessus exigent de rappeler la théorie psychologique de la foule qui enseigne qu'elle est une entité souvent incontrôlable et manipulable (G. Lebon, 1985). Suite à cette base théorique, nous pouvons percevoir l'incapacité de la rue à se substituer aux urnes en tant moyens légaux d'expression des choix politiques populaires. Penser autrement, cet espace devient souvent la vache à lait des entrepreneurs du chaos, qui par manque de projet politique alternatif et des ressources de mobilisations populaires, deviennent des manipulateurs et des vendeurs d'illusions aux citoyens non avertis.

Transparaît alors ce que nous pouvons nommer la théorie du profit politique. Elle suppose que, certains entrepreneurs politiques tirent souvent profit de la crise institutionnelle et de l'analphabétisme des populations pour se lancer dans une sorte de chantage politique qui s'exprime dans la rue. En pareille circonstance, les tentatives de dialogue initiées par le régime légitime deviennent vaines, parce que les tenants du pouvoir invisible de la rue radicalisent les frondeurs à travers la manipulation intéressée des dispositions constitutionnelles.

De ce qui précède, il serait illusoire de déplacer le pouvoir politique dans la rue au motif de la démocratie participative, avec bien sûr, le risque de la voir devenir une démocratie populiste sans loi. Cela amène à interroger la valeur des soulèvements populaires en contexte de démocratie. Pour y répondre, il convient de rappeler quatre principes majeurs de la construction d'une république démocratique exemplaire : la démocratie n'est pas synonyme d'anarchie- les manifestations publiques sont encadrées par la loi- l'Etat est garant de l'ordre et de la sécurité publics- la société civile ne constitue pas une

organisation politique. Sous la base de ces principes généraux, les soulèvements populaires ont une valeur interpellatrice.

Nous pouvons donc conclure que, la rue est un espace de jeu ou de dialogue social et non fondamentalement un espace d'affrontements opposant les acteurs politiques dont l'ambition est le contrôle du pouvoir. « La démocratie de la rue » surgit alors comme une modalité de révision des politiques publiques et d'une gouvernance inclusive fondée sur le trinôme justice-paix- développement. Si l'on doit parler de l'avenir de cette proto- démocratie, c'est en termes de meilleure structuration des corporations qui puisent dans la faillite de certaines élites afin de s'institutionnaliser dans des espaces informels ; et non en termes de fin de l'Etat pour des raisons liées à ses dysfonctionnements internes.

Notre conjecture questionne finalement la surenchère politico- médiatique que les méta-pouvoirs veulent faire de la démocratie, qui tend à devenir une gouvernance par désordre au motif d'une oligarchie médiatique qui a bâti un empire communicationnel autour des mouvements sociaux. Cette *fabrication du consentement* (N. Chomsky, 1988) institué par les organisations internationales de défense des soulèvements populaires, justifie les actions de ces derniers par une démocratie libérale sans frontière, qui pourrait d'ailleurs se heurter au processus inachevé de la construction de plusieurs Etats d'Afrique Centrale. D'où l'idée de réfléchir objectivement sur le sens, la puissance et les contre- sens de ces soulèvements qui ont aussi un effet pervers de distraction : l'Etat se préoccupe désormais à construire la rue au lieu de construire les institutions solides en même d'encadrer le jeu démocratique profitable à tous.

Conclusion

Un nouveau vent démocratique semble souffler en Afrique Centrale en raison de la crise de confiance qui s'est créée entre les gouvernants et les gouvernés. L'on assiste à une *informalisation* de l'espace démocratique qui légitime la rue comme un nouveau front politique où le « monde d'en bas » profite de la mal gouvernance et des réseaux sociaux pour structurer une conscience de classe qui lutte contre la bourgeoisie politique de fait, qualifiée d'obstacle à la constitution d'une société juste et équitable. Voici donc l'introduction de la sociologie politique d'une nouvelle Afrique qui écrit son histoire politique en *déghettoisant* la rue pour finalement l'instituer en une nouvelle plate-forme démocratique du jeu du pouvoir, longtemps confisqué par les entrepreneurs politiques classiques, désormais traduits devant le tribunal de la rue.

Références bibliographiques

Bayart J.-F., Mbembe A. et Comi T. (1992). *Le politique par le bas en Afrique noire. Contribution à une problématique de la démocratie*, Paris, Karthala.

Chomsky N. (1988). *La fabrication du consentement. De la propagande médiatique en démocratie*, Paris, Agone.

Crozier M. (1970). *La société bloquée*, Paris, Seuil.

Crozier M. (1991), *Etat modeste, Etat moderne. Stratégies pour un autre changement*, Paris, Seuil.

Foucault M., (2005). *Théories et institutions pénales. Cours au collège de France (1971-1972)*, Paris, Seuil.

Honneth A., (2013). *La lutte pour la reconnaissance sociale*, Paris, Gallimard.

Le Bon G., (1985). *La psychologie des foules*, Paris, puf.

Mafessoli M. & Strohl H., (2019). *La faillite des élites*, Paris, Lexico.

- Maffesoli M., (2021). *L'ère des soulèvements*, Paris, Cerf.
- March, J. G., Olsen, J. P., (1984). « The New Institutionalism : organizational factors in political life », in *American Political Science Review*, Vol. 78, pp. 734- 749.
- Marx K., Engels F., (2016). *Le manifeste du parti communiste*, Bibebook.
- Runciman G., (1966). *Deprivation and Social Justice*, Paul, Londres.
- Touraine A., (2013). *La fin des sociétés*, Paris, Seuil.
- Vanessa C., (2019). *Répression. L'État face aux contestations politiques*, Collection « Petite encyclopédie critique », Paris, ISBN : 9782845977693
- Ziegler J. (1988). *La victoire des vaincus. Résistance et oppression culturelle*, Paris, Seuil.

Webographie

- Aboubakar Sidi Njutapwoui et Fewou Ngouloure J. P., (2020). « Réseaux sociaux et défi démocratique : l'exemple du cyberspace camerounais », in *Communication, technologies et développement [En ligne]* mis en ligne le 12 juin 2019 <http://journals.openedition.org/ctd/1772>.
- Coralie R., (2017). « Les réseaux sociaux : nouveaux espaces de contestation et de reconstruction de la politique ? in *Les Nouveaux du Conseil constitutionnel*, pp. 29-44. <http://www.cairn.info/revue-les-nouveaux-cahiers-du-conseil-constitutionnel-2017-4-page-29.htm> consulté en ligne le 12 septembre 2022.
- Katrien P., traduit par Vannini Laurent, (2021). « Le politique (en ligne) par le bas en Afrique Subsaharienne » in *Politique africaine*, n°161-162, pp. 71-97 consulté en ligne le 20 juin 2022 <https://www.cairn.info/revue-politique-africaine-2021-1-page-71.htm>